



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COLLEGE LES PROVINCES BLOIS



## **SERVICE EN LIGNE ORIENTATION**

**Comment demander sa voie d'orientation après la 3<sup>e</sup> ?**

**Comment créer son compte EduConnect ?**

*Si vous n'avez pas encore votre compte EduConnet, consulter le site [Clg-les-provinces-blois.tice](http://Clg-les-provinces-blois.tice) , menu **ENT collèges 41** et *Aide pour la création des comptes parents*.*

# **Se connecter au service en ligne Orientation**

**Compatible avec tous types de supports, tablettes, smartphones, ordinateurs**

**Accès avec l'adresse unique : [teleservices.education.gouv.fr](https://teleservices.education.gouv.fr)**

## Se connecter au service en ligne Orientation

**Le compte du représentant légal permet de faire les demandes d'orientation et de prendre connaissance de l'avis du conseil de classe.**

**Le compte de l'élève permet uniquement de lire les demandes indiquées et l'avis du conseil de classe.**

### Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

### Je sélectionne mon profil



Responsable d'élève



Élève

## Se connecter au service en ligne Orientation

Connexion au portail *Scolarité services* avec mon compte EduConnect.

En cas de problème contacter l'établissement.

 EduConnect ← [Changer de profil](#)

**Le compte EduConnect peut donner accès :**

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

 Responsable d'élève

**Je me connecte avec mon compte EduConnect**

Identifiant [Identifiant oublié ? →](#)

Mot de passe [Mot de passe oublié ? →](#)

👁

[Se connecter](#)

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

**Je me connecte avec FranceConnect**

 S'identifier avec FranceConnect

[Qu'est-ce que FranceConnect ? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour EduConnect !

## Se connecter au service en ligne Orientation

### Accès aux services en ligne dans le menu *Mes services*

#### Informations générales

**Vous avez un ou plusieurs enfants scolarisés à l'école élémentaire, au collège ou au lycée...**

Remarque : Si vous n'êtes pas représentant(e) légal(e), aucun service n'est actuellement disponible pour les enfants à votre charge.

En qualité de représentant(e) légal(e), vous pouvez accéder aux services en ligne pour vos enfants depuis le menu [Mes services](#).

Retrouvez sur le portail [Scolarité Services](#) toutes les informations dont vous avez besoin pour suivre la scolarité et réaliser rapidement certaines démarches en ligne.

Vous pouvez par exemple...

Dès l'école élémentaire :

- Consulter le livret du CP à la 3e et télécharger notamment les diverses attestations présentes
- Si votre enfant entre en 6e : l'inscrire dans son collège (s'il propose le service)

À partir du collège :

- Vérifier vos informations personnelles ainsi que celles de votre enfant et, si besoin mettre à jour vos données (adresse, téléphone, courriel, etc.)
- Faire une demande de bourse
- Suivre la phase d'orientation en fin de 3e
- ...d'autres services peuvent être proposés par l'établissement de votre enfant

Progressivement, le portail [Scolarité Services](#) s'enrichira de nouvelles fonctionnalités pour faciliter votre quotidien.

Vos services en ligne sont dans le menu [Mes services](#) .

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

## Se connecter au service en ligne Orientation

Sur la page d'accueil de *Scolarité services*, je clique sur *Orientation* à partir de la date indiquée par le chef d'établissement.



Mes services 

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paieement des factures

Message de l'établissement

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)  

# Phase provisoire

**Demander sa voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>**  
***du 18/12/2023 au 05/02/2024 à 16 h***

**Dates des conseils de classe du 1<sup>er</sup> semestre**  
***du 5 au 9 février 2024***

## Phase provisoire : Demander sa voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>

**Un seul des représentants légaux de l'élève peut faire la saisie des intentions.**

**L'accusé de réception des avis du conseil de classe pourra être fait indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux.**

**En cas de difficulté les responsables légaux peuvent s'adresser au chef d'établissement.**

## Phase provisoire : Demander sa voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>

Les étapes sont présentées avec des conseils pour s'informer et préparer son projet d'orientation

### Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire Intentions Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre
--	--	--	--

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2<sup>de</sup> générale et technologique ;
- 2<sup>de</sup> professionnelle ;
- 1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).  
Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.  
Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de [l'Onisep](#) ;
- sur le site « [l'orientation en 3<sup>e</sup> et l'affectation en lycée](#) ».

[Je saisis les intentions d'orientation](#)

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

## Phase provisoire : Demander sa voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>

Le bouton **+ Ajouter une intention** ouvre une pop-up qui permet la sélection d'une voie d'orientation

### Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

#### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

[+ Ajouter une intention](#)

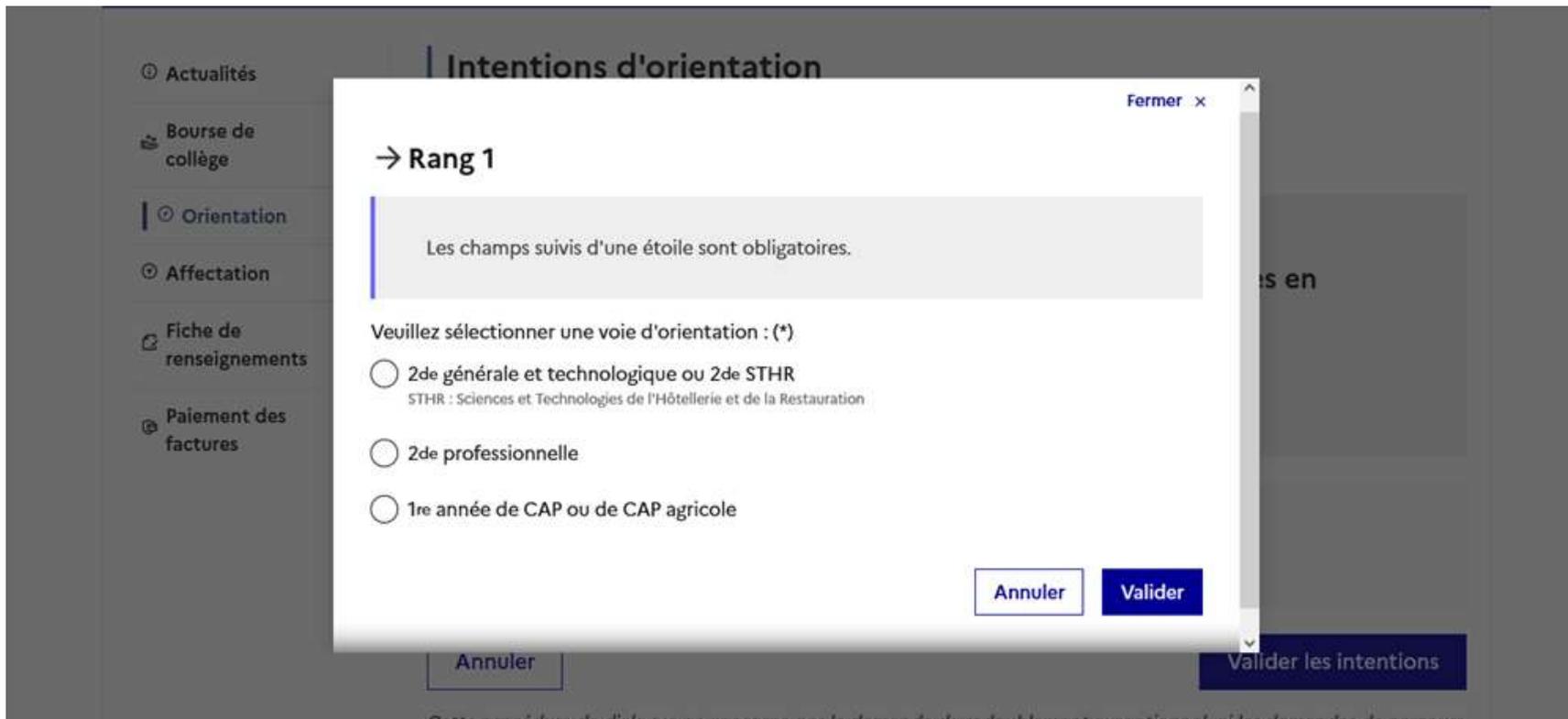
[Annuler](#) [Valider les intentions](#)

Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.

Une question, besoin d'aide ? [Assistance](#)

## Phase provisoire : Demander sa voie d'orientation après la 3<sup>e</sup>

La sélection d'une voie se fait dans l'ordre de préférence, il est possible de les modifier **jusqu'au 05/02/2024 à 16h**, date de la fermeture du service en ligne Orientation.



The screenshot shows a web interface titled "Intentions d'orientation". On the left, there is a navigation menu with items: "Actualités", "Bourse de collège", "Orientation" (highlighted), "Affectation", "Fiche de renseignements", and "Paiement des factures". The main content area displays a modal window for "Rang 1".

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (\*)

- 2de générale et technologique ou 2de STHR  
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration
- 2de professionnelle
- 1re année de CAP ou de CAP agricole

Buttons: Annuler, Valider

Buttons in background: Annuler, Valider les intentions

Phase provisoire : Demander sa voie d'orientation après la 3<sup>o</sup>

Comment **Valider** les demandes  
provisoires d'orientation  
après la saisie.

## Valider les demandes d'orientation

### Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

**Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.**  
Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.  
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.  
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

**Rang 1**  
2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

+ Ajouter une intention

Annuler **Valider les intentions**

*Cette procédure de dialogue ne concerne pas la demande de redoublement exceptionnel, ni les demandes de parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique doit être suivie. Se renseigner auprès de votre établissement.*

**Le récapitulatif des demandes doit être validé pour être enregistré.**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  

## Valider les demandes d'orientation

Actualités

Bourse de  
collège

Orientation

Affectation

Fiche de  
renseignements

Paiement des  
factures

**Un courriel avec le récapitulatif des intentions d'orientation validées est transmis à chaque représentant légal.**

**Les intentions peuvent être modifiées jusqu'à la fermeture du service.**

### Intentions d'orientation

Deuxième trimestre  
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.



#### Vos intentions ont bien été validées

Un courriel de confirmation va être envoyé aux représentants légaux si une adresse électronique valide est indiquée dans leur fiche de renseignements.

Vous pouvez modifier vos demandes d'orientation jusqu'à la fermeture du service en ligne.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

#### Rang 1

2<sup>de</sup> professionnelle  
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Hôtellerie restauration, relation client ou numérique  
Statut : apprenti, scolaire

#### Rang 2

1<sup>re</sup> année de CAP ou de CAP agricole  
Spécialité : Aéronautique ou boulanger  
Statut : apprenti, scolaire

#### Rang 3

2<sup>de</sup> générale et technologique ou 2<sup>de</sup> STHR

[Modifier les intentions](#)

Phase provisoire : Dialogue avec le conseil de classe

**Prendre connaissance et valider l'avis du conseil de classe à partir du 10/02/2024.**

**Vous avez jusqu'au 31 mars 2024 pour valider cet avis qui conditionne la saisie des intentions définitives de la 2<sup>ème</sup> phase d'orientation qui débutera le 08 avril 2024.**

## Phase provisoire : Prendre connaissance de l'avis du conseil de classe

**L'accusé de réception des avis du conseil de classe peut être effectué indifféremment par l'un ou l'autre des représentants légaux. Cet avis ne constitue en aucun cas une décision d'orientation.**

### Mes services

- Actualités
- Bourse de collège
- Orientation**
- Affectation
- Fiche de renseignements
- Paiement des factures

Phase provisoire	Phase provisoire	Phase définitive	Phase définitive
Intentions	Avis provisoires	Choix définitifs	Propositions
Courant 2 <sup>e</sup> trimestre	Après le conseil de classe du 2 <sup>e</sup> trimestre	Courant 3 <sup>e</sup> trimestre	Après le conseil de classe du 3 <sup>e</sup> trimestre

Après avoir pris connaissance de l'avis du conseil de classe, vous accusez réception des avis provisoires. Pour préparer votre choix définitif, vous pouvez prendre rendez-vous avec le professeur principal et le psychologue de l'éducation nationale.

La participation aux journées portes ouvertes des lycées et aux salons d'orientation permet de poursuivre la réflexion. A partir du mois d'avril, vous pouvez consulter dans le service en ligne Affectation les offres de formation après la 3<sup>e</sup> pour vous informer.

**Je consulte et j'accuse réception des avis provisoires du conseil de classe**

Une question, besoin d'aide ?

Assistance  